

N/REF : 15/07/2024 15H23 C:025730 I:33905
V/REF : 20696/4113-VULCAI/2805
V/Email reçu le Lundi 15/07/2024 a 15H23

PLURALIS
Le Foyer de l'Isere
21-23 BOULEVARD MARECHAL FOCH
38030 GRENOBLE CEDEX 2

IMMEUBLE : LE VULCAIN I
13 PL LOUIS MAISONNAT
38600 FONTAINE

St Martin-H, le 23 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 13 PLACE LOUIS MAISONNAT - COMMERCE LE BISTROT DE LA PLACE
SUR PLACE MONSIEUR CALUORI AU 06 72 39 56 80

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT
MERCİ DE FAIRE UN CURAGE ET UNE ASPIRATION D'EAU(QUATITÉ FAIBLE)

Donneur d'ordre : Mme M. PULCRANO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 15/07/2024 A 16H00
INTERVENTION DEPUIS LA RESERVE DU BISTROT
DEBOUCHAGE DU COLLECTEUR EAUX USEES
POMPAGE D'EAU ET DESINFECTION

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 23/07/24 a 10H50 Mme M. PULCRANO

FC LCOMPTER Email envoyé le 16/07/24 a 09H17 Mme M. PULCRANO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	214,83	322,24
	TOTAL H.T.			322,24
	T.V.A. a 10,00%			32,22
	TOTAL T.T.C.En EURO			354,46

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN